

Domaine Administratif

Etre à l'aise avec l'informatique et Internet

Bénéfice attendu par l'agriculteur
Un programme avec des niveaux différents adaptés à vos attentes. A l'issue de la formation, vous saurez travailler et surfer avec aisance sur votre ordinateur.

Intervenant : Frédéric GUIMIER, Chargé d'études systèmes d'information - Chambre d'agriculture 72.

Public : Toute personne souhaitant découvrir ou se perfectionner en informatique.

Durée : 1 jour, possibilité de prolonger selon vos besoins.

Date et lieu : 20 novembre 2009 + autres journées à définir ensemble - La Ferté-Bernard.

Tarif : 50 € la journée + frais de repas.

Contact : Florence LAVIE, conseiller Développement - Chambre d'agriculture 72.

Objectifs

Maîtriser les connaissances de base pour être à l'aise avec son ordinateur et naviguer sur Internet. Etre autonome dans l'utilisation d'Internet.

Optimiser l'usage des photos numériques

nouveau

Bénéfice attendu par l'agriculteur
Savoir utiliser et intégrer des photos numériques dans des documents personnels et professionnels pour les rendre plus attractifs.

Intervenant : Formateur spécialisé en informatique.

Public : Tous les agriculteurs ou agricultrices du département.

Durée : 1 jour.

Date et lieu : Début 2010 - La Ferté- Bernard.

Tarif : 50 € + frais de repas.

Contact : Florence LAVIE, conseillère Développement - Chambre d'agriculture 72.

Objectifs

Récupérer, traiter et organiser les photos prises par un appareil numérique.



Organiser un bureau efficacement

Bénéfice attendu par l'agriculteur

A l'issue de la formation, vous et vos associés saurez ranger, trier et trouver les papiers en un clin d'œil !

Un bureau bien rangé et une bonne gestion de l'information, c'est une meilleure maîtrise de votre exploitation. Venez découvrir des trucs et astuces et échanger sur l'organisation et le rangement de votre bureau.

Objectifs

Acquérir une méthode simple et efficace de gestion des dossiers administratifs et du secrétariat. Faciliter un accès à l'information pour tous les associés.

Intervenant : Marie-Thérèse JAMIN, intervenante spécialisée - Chambre d'agriculture 49.

Public : Tous les agriculteurs et agricultrices du département.

Durée : 2 jours.

Date et lieu : 30 novembre et 18 décembre 2009 - Bouloire.

Tarif : 80 € pour les 2 jours + frais de repas.

Contact : Florence LAVIE, conseiller Développement - Chambre d'agriculture 72.

VISITE DE BUREAUX



Domaine économie, gestion

Nouvelle PAC et marchés volatils :

analyser ses coûts de production pour s'adapter (céréales, lait ou viande bovine)

nouveau

Bénéfice attendu par l'agriculteur
Dans un contexte de réforme de la Pac et de prix fluctuants, vous vous interrogez sur l'évolution des marchés et les répercussions sur votre exploitation. Pour optimiser votre système, cette formation vous permettra de connaître et d'analyser votre coût de production. Pour vous adapter à ces changements elle vous permettra aussi d'évaluer le seuil de rentabilité de l'activité céréalière, laitière ou viande bovine.

Intervenant : Pascale LABZAÉ, chargée d'Etudes Economiques et des Conseillers spécialisés céréales, lait ou viande bovine - Chambre d'agriculture 72.

Public : Agriculteurs en production céréalière, laitière ou viande bovine.

Durée : 2 jours.

Date et lieu : Est Sarthe : lait - 4 décembre 2009 et 18 janvier 2010.

Sud-Ouest Sarthe : lait - 12 et 19 janvier 2010.

Ouest Sarthe : cultures -19 janvier après-midi et 26 janvier après-midi (1 jour uniquement).

Nord Sarthe : cultures - 21 janvier après-midi et 4 février après-midi (1 jour uniquement).

Nord Sarthe : lait - 2 février et 2 mars 2010.

Ouest Sarthe : lait - 4 février et 4 mars 2010.

Sud-Est Sarthe : lait - début 2010.

Tarif : 90 € pour les 2 jours + frais de repas.

Contact : Votre conseiller Entreprise - Chambre d'agriculture 72.

Objectifs

Comprendre l'évolution des marchés et être capable d'analyser le contexte.

Analyser son système et optimiser la gestion de son entreprise.

Déterminer le seuil de rentabilité de la production : calcul du prix d'équilibre.

Rechercher des marges de progrès.

Trouver des pistes d'adaptation à l'évolution des marchés et à la réforme de la PAC.

Vous êtes chef d'exploitation et vous êtes soumis au régime réel d'imposition, alors vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt formation : pour une journée de formation de 7 heures, le crédit d'impôt sera de 61,74 € ! (voir page 34). Pensez aussi à vous faire remplacer ! (voir page 34).



Sécuriser son prix de vente par les marchés à terme

Bénéfice attendu par l'agriculteur

A la suite de cette formation, vous pourrez sécuriser une partie de votre revenu, en garantissant un prix de vente de vos céréales.

Intervenant : Patrice TERRIER, responsable marché à terme - Chambre d'agriculture 41.

Public : Tous les agriculteurs ayant déjà participé à une journée d'information sur les marchés à terme.

Date et lieu : 24, 27 novembre et 4 décembre 2009, Saint-Calais.

Tarif : 150 € pour les 3 jours + frais de repas.

Contact : Florence LAVIE, conseiller Développement, Chambre d'agriculture 72.

Objectifs

Utiliser les marchés à terme comme outil de sécurisation du prix de vente des céréales, oléagineux et protéagineux. Etre autonome et utiliser de manière opérationnelle et régulière les marchés à terme français, en parfaite connaissance de cause : coût, risques résiduels engendrés.

Comprendre sa comptabilité pour maîtriser ses décisions

nouveau

Bénéfice attendu pour l'agriculteur

Etre à l'aise avec ses chiffres comptables : savoir d'où ils viennent, pourquoi ils sont comme ça, et donc ne pas se retrouver mal à l'aise avec des tiers (groupeement, coopérative, banquier...). Pouvoir être serein face à une décision.

Intervenant : Sylvie FLORES, conseiller Entreprise - Chambre d'agriculture 72.

Public : Agriculteurs souhaitant moins subir certains choix économiques et financiers. Agriculteurs ayant des décisions économiques à prendre.

Durée : 2 jours.

Date et lieu : 21 et 28 janvier 2010 - au plus près des inscrits.

Tarif : 70 € pour les 2 jours + frais de repas.

Contact : Sylvie FLORES, conseiller Entreprise - Chambre d'agriculture 72.

Objectifs

Savoir analyser la situation économique et financière de son exploitation agricole pour pouvoir prendre une décision.

Contractualisation (CAD, MAE...) et conditionnalité PAC : maîtriser vos engagements nouveau

Bénéfice attendu par l'agriculteur
Vous avez contractualisé un CAD (ou des MAE...), vous pouvez vous faire contrôler ! Venez faire le point sur vos engagements (respect des règles techniques des mesures engagées et/ou documents d'enregistrement).

Intervenant : Votre conseiller Entreprise - Chambre d'agriculture 72.

Public : Tous les agriculteurs et agricultrices ayant contractualisé un CAD ou des MAE.

Durée : 1 jour.

Date et lieu : 10 décembre 2009, au plus près des inscrits.

Tarif : 50 € + frais de repas.

Contact : Vincent JOUSSELIN, conseiller Entreprise, Chambre d'agriculture 72.

Objectifs

Cette formation vous permettra en une journée de :

- Faire le point sur les engagements pris sur votre exploitation dans le cadre de mesures Agri Environnementales (CAD ou autres mesures MAE).
- Voir les documents d'enregistrement dont vous disposez, vérifier que vous respectez bien mesure par mesure les engagements pris.
- Un parallèle sera possible avec la conditionnalité PAC, avec la présentation du document faisant le point sur les justificatifs nécessaires par rapport à la conditionnalité et le délai de conservation de ceux-ci.

Construire son tableau de bord pour piloter son entreprise

Bénéfice attendu pour l'agriculteur
Planifier ses recettes et dépenses sur 12 mois. Gérer les écarts : déficit, excédents.

Intervenant : Sylvie FLORES, conseiller Entreprise, Chambre d'agriculture 72.

Public : Jeunes agriculteurs, mais aussi tous agriculteurs ayant des flux de trésorerie importants.

Durée : 2,5 jours.

Date et lieu : Toutes productions : lundi 25 janvier après-midi, mardi 2 et 9 février 2010, au plus près des inscrits. Production porcine : premier trimestre 2010.

Tarif : 87,5 € pour 2,5 jours + frais de repas.

Contact : Sylvie FLORES, conseiller Entreprise - Chambre d'agriculture 72.

Objectifs

Réalisation d'un budget de trésorerie prévisionnel avec un outil de suivi et en lien avec les aspects techniques, économiques et financiers.



Domaine transmission

Oser l'association avec un tiers pour réussir le cap du renouvellement d'associés

nouveau

Socle initial – automne 2009

J1 - 01/10/2009 :

Formation «appréhender mon projet de société et d'associé» avec présentation de l'autodiagnostic.

Courant octobre 2009 :

Préparation de votre autodiagnostic et entretien de chaque associé de votre société avec un conseiller Chambre d'agriculture 72 ou un juriste service Sociétés FDSEA72, sur votre exploitation.

J2 - 26/11/2009 :

Formation «appréhender mon projet de société et d'associé» aspects relationnels et techniques, juridiques, fiscaux, sociaux (avec restitution globale du bilan des autodiagnostic).

Proposition de socles optionnels courant janvier 2010 (formations collectives ou conseils individuels)

- Gestion du patrimoine - Intervenant : CEFIGA.
- Préparer, évaluer, organiser la transmission - Intervenant : Jean-Claude Foucault, CA 72.
- Options fiscales et sociales - Intervenant : CEFIGA.
- Aspects juridiques - Intervenant : FDSEA.

Public : Associés de sociétés intergénérationnelles avec au moins un associé de plus de 55 ans .

Durée : Socle initial : 2 jours + 0,5 jours «entretien diagnostic» sur l'exploitation.

Tarif : Socle initial : 140 € par société (prix plafonné à 3 associés par société).

Socles optionnels : 50 € par journée.

Contact : Service Formation Chambre d'agriculture - Marie-Christine NAVARRETE au 02 43 29 24 44.

Service Formation FDSEA - Françoise LANNOO au 02 43 43 68 66.

Action spécifique portée par VIVEA et la profession agricole.



Préparer, évaluer, organiser la transmission de mon exploitation

Cette formation-action (réalisée en partie avec une réflexion individuelle sur votre exploitation)

- vous permettra :**
- d'établir un plan d'action pour organiser, aménager et planifier votre transmission,
 - de faire évoluer les points qui le nécessiteront grâce à l'anticipation,
 - d'aborder la valeur patrimoniale et l'approche de la valeur économique de votre entreprise,
 - de prendre contact dans les meilleures conditions avec les candidats potentiels à votre succession professionnelle.